



**DEMANDE D'ADMISSION AU GOLF CLUB VILLARS
OPTION ENTREPRISE 2011**

NOM DE LA SOCIETE :

Adresse :

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Natel

E-mail

Site Internet

INTERLOCUTEUR

Nom Prénom

Date de naissance Nationalité

Résidence principale

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Natel

E-mail

Fonction au sein de la société



UTILISATEUR DE LA CARTE SOCIETE POUR 2011

Nom Prénom

Date de naissance Nationalité

Résidence principale

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Natel

E-mail

Résidence secondaire

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax

SVP, adressez la correspondance du Club à mon adresse

Principale Secondaire Professionnelle

Téléphone préféré Principal Secondaire Professionnel

E-mail préféré Principal Secondaire Professionnel

Golf handicap

Je suis également membre au golf de Pays

Je désigne le Golf Club Villars comme mon Home Club: Oui Non



Je déclare par la présente vouloir acquérir une part entreprise du Golf Club Villars à titre de **membre à fonds perdus**.

En signant ce formulaire, j'agrée de me conformer aux statuts et règlements de la vie du Golf Club Villars et de respecter scrupuleusement l'étiquette et les règles du jeu de golf.

La personne désignée comme « utilisateur de la Carte Société pour 2011 » deviendra effectivement membre du Golf Club Villars après que j'aie signé ce formulaire rempli de manière conforme **et** versé le montant dû selon l'option choisie:

- Je choisis **le paiement en 4 annuités** et je m'engage à payer la première annuité de **CHF 2'500.-** de ma finance d'entrée dans les 10 jours qui suivent la réception du bordereau de paiement, puis la deuxième annuité de **CHF 2'500.-** avant le 31 mars 2012, la troisième annuité de **CHF 2'500.-** avant le 31 mars 2013 et enfin la quatrième annuité de CHF 2'500.- avant le 31 mars 2014 (celles-ci feront l'objet d'un envoi de bordereau séparé en début de saison). Je m'engage donc à payer la finance d'entrée au Golf Club Villars fixée à **CHF 10'000.-** (cotisations annuelles et cartes ASG incluses pour les années 2011 à 2014) selon les échéances ci-dessus mentionnées sans possibilité de report ou mise en congé. Le non respect de l'une des échéances entraîne automatiquement, après une interpellation du Golf Club Villars, la perte de la qualité de membre. Dès l'année 2015, je ne réglerai que la cotisation annuelle usuelle fixée par l'Assemblée générale.
- Je choisis **le paiement intégral en 1 seule fois** et je bénéficie d'une réduction de CHF 1'000.-. Je m'engage donc à payer la somme de **CHF 9'000.-** dans les 10 jours qui suivent la réception du bordereau d'envoi, correspondant au montant total de la finance d'entrée, des cotisations annuelles et des cartes ASG pour les années 2011, 2012 et 2013. Dès l'année 2014, je ne réglerai que la cotisation annuelle usuelle fixée par l'Assemblée générale.

Lieu et date Signature

Veillez s.v.p retourner ce formulaire à l'adresse suivante :

GOLF CLUB VILLARS
Case postale 118
1884 Villars-sur-Ollon

par fax au : +41(0)244 95 42 18

Les renseignements demandés sont strictement confidentiels et uniquement réservés à l'usage interne du Golf Club Villars.